Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration commune des gouvernements vaudois et genevois

Réunis à Genève, les Conseils d'Etat genevois et vaudois ont tenu, le 3 juin 2002, une de leurs rencontres annuelles, au lendemain des votations sur les initiatives jumelles "Oui à la région" et "Vaud-Genève".

Attentifs aux processus de régionalisation qui se dessinent en Suisse comme en Europe, et persuadés que les habitants de la région ont tout à gagner à un rapprochement entre les deux cantons, les gouvernements genevois et vaudois ont réaffirmé leur volonté d'aller de l'avant dans la voie de la concertation et de la coopération.

Dans cette perspective, ils ont décidé de

lancer de nouveaux projets, notamment:

- participation des deux cantons à une communauté tarifaire intégrée dans les transports publics pour l'accueil de Telecom 2003,

- développement d'un pôle d'excellence régional dans le domaine des biotechnologies, par l'élargissement de l'Association Bioalps aux cantons de Neuchâtel et du Valais,

- convention intercantonale pour réglementer les manifestations organisées sur les bateaux de la CGN.

étudier des pistes sur les questions de la fiscalité et de la compensation des charges ainsi que l'idée d'un fonds commun destiné au financement d'infrastructures d'intérêt régional,

donner de nouvelles impulsions à leurs collaborations dans les domaines hospitalier et universitaire,

faire le point et confirmer les engagements pris dans le cadre du projet triangulaire entre leurs universités et l'EPFL.

Les deux Conseils d'Etat soulignent enfin l'importance des coopérations qu'ils développent à l'échelle plus vaste de la Suisse romande ou de la Suisse occidentale, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de la formation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juin 2002

Micheline Calmy-Rey, présidente du Conseil d'Etat du Canton de Genève, 022 327 55 00
Charles-Louis Rochat, président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, 021 316 50 00

VD-GE2002